

Exode 20 :7 Le 3^{ème} commandement : L'usurpation d'identité

Voici la vraie histoire tirée des actualités françaises d'une jeune femme que nous allons appeler Sophie :

Sophie séjourne régulièrement en Thaïlande où elle aime passer ses congés. Au retour de l'un de ses voyages, en décembre 2012, elle découvre dans sa boîte aux lettres des courriers provenant de la SNCF et des Transports en commun Lyonnais. Il s'agit de relances pour amendes non payées, par conséquent majorées. « J'étais très étonnée, cela ne correspondait à aucun de mes déplacements récents », raconte la jeune femme. Les amendes SNCF font état de trajets entre Lyon et Marseille. Certains ont eu lieu pendant son séjour en Asie, ce qu'elle a pu démontrer, justificatifs à l'appui. Pour les amendes TCL, en revanche, c'était plus compliqué. Sophie prend quotidiennement les transports en commun pour se rendre au travail. « J'avais dit que ce n'était pas moi, je ne pouvais pas prouver ». Elle doit s'acquitter de 4 000 €. « On en était presque au stade du prélèvement sur salaire. » Un agent du Trésor public lui conseille alors de porter plainte pour usurpation d'identité. Elle s'exécute, dans un commissariat lyonnais.

L'affaire traîne pendant plusieurs mois. Pendant ce temps, son « double » continuait à prendre les transports... sans payer mais en déclinant son identité.

L'inquiétude est montée d'un cran le jour où Sophie, qui se trouvait sur son lieu de travail, est contactée par sa conseillère bancaire. « Elle voulait s'assurer que j'étais bien à Villeurbanne car une jeune femme était dans le même temps en train d'essayer d'ouvrir un compte à mon nom dans une agence marseillaise. » La conseillère lyonnaise avait été avertie par son homologue marseillaise, qui trouvait la cliente « pas nette ». Malheureusement, l'usurpatrice a pris la fuite. Sophie a déposé plainte une seconde fois.

Piégée par la vigilance de la première conseillère bancaire, l'usurpatrice n'a pas hésiter à ouvrir des autres comptes : elle y parviendra dans deux autres agences. De ces deux comptes ouverts au nom de Sophie, elle émettra plusieurs chèques sans provision, pour un montant de 10 000 €. Sophie le découvre peu de temps après, lorsque la Banque de France lui informe qu'elle est interdite bancaire.

Elle ne cesse de s'interroger. Comment cette personne a-t-elle pu « voler mon identité ? ».

L'**usurpation d'identité**, improprement qualifiée de **vol d'identité**, est le fait de prendre délibérément l'**identité** d'une autre personne, dans le but de réaliser des actions frauduleuses commerciales, civiles ou pénales, comme régulariser sa situation au regard de l'émigration, accéder aux finances de la personne usurpée, ou de commettre en son nom un **délit** ou un **crime**, ou d'accéder à des droits de façon indue.

Les usurpateurs utilisent ensuite ces informations pour effectuer des transactions en simulant l'identité de la personne fraudée. Par exemple, un fraudeur peut :

- Ouvrir un compte bancaire et contracter des crédits dont il n'aura pas à assumer le remboursement ;
- Ouvrir des lignes téléphoniques et ne jamais payer les communications ;
- Retirer de l'argent du compte en banque de sa victime ;
- Prétendre être titulaire des mêmes diplômes et qualifications que sa victime ;
- Toucher des indemnités en lieu et place du titulaire réel (retraite, allocations sociales, etc.) ;

La loi nous dit :

"Le fait d'usurper l'**identité** d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

En bref, il s'agit de s'identifier comme quelqu'un d'autre, afin de profiter des avantages de son identité ou de porter préjudice à sa réputation.

Depuis un moment nous sommes en train de regarder les 10 commandements, ou bien de re-regarder. J'imagine que vous avez tous lu, une fois ou l'autre, ce passage. Mais nous cherchons à renouveler notre compréhension de ces 10 paroles.

Nous avons regardé **le premier commandement** « ***Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face*** ». Que celui parle de notre fidélité à Dieu. Que Dieu a le droit à notre fidélité, complètement et exclusivement. Dans ce passage Dieu dit que c'était lui qui a sauvé Israël de l'esclavage en Égypte, pas un des dieux égyptiens, alors ils ne doivent pas avoir d'autres dieux...

même s'ils sont faux, inexistants. Cela ne veut pas dire simplement qu'Il est le dieu le plus fort, mais que Lui seul est Dieu.

Esaïe 44:6 *Ainsi parle l'Éternel, roi d'Israël et son rédempteur, L'Éternel des armées: Je suis le premier et je suis le dernier, Et hors moi il n'y a point de Dieu.*

Et nous avons vu que ce commandement exclut toutes les autres religions.

Nous avons étudié **le deuxième, 4 Tu ne te feras pas de statue, ni de représentation quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, de ce qui est en bas sur la terre, et de ce qui est dans les eaux plus bas que la terre. 5 Tu ne te prosterneras pas devant elles, et tu ne leur rendras pas de culte ;**

Et nous avons vu que ce commandement ne s'agit pas des objets d'art, mais de façonner un objet religieux, de fabriquer un dieu contrefaçon. Cela revient à façonner un dieu selon notre image, à définir Dieu comme nous voulons, et à l'adorer comme nous voulons le faire. Dieu seul a le droit de définir son image, sa nature et de nous instruire comment s'approcher de lui. Dieu seul a le droit de définir notre adoration.

Et nous avons vu comment on peut facilement progresser d'un symbole qui représente la vérité à une vénération de ce symbole comme une idole.

Nous pourrions penser que l'idolâtrie n'est pas un problème dans le monde moderne d'aujourd'hui. Mais les gens adorent toujours des idoles partout dans le monde.

- Ici à Marseille il y a des temples bouddhistes, et des restaurants chinois avec des idoles de Bouddha, généralement avec des offrandes devant eux.
- Il y a des temples hindous avec des idoles de leurs dieux, et vous auriez du mal à trouver un restaurant chinois ou indien sans images de leurs dieux.
- Chaque matin à la radio française et dans tous les journaux vous trouverez l'horoscope quotidien et les gens connaissent leur signe et des millions de Français suivent leur horoscope, suivent le dieu de leur signe du zodiaque.
- Et n'oublions pas qu'il y a 19.000 églises catholiques en France, chacune remplie d'idoles.

Oui ! L'idolâtrie est très vivante dans notre monde et tout autour de nous.

Nous avons du mal à croire que dans le monde scientifique d'aujourd'hui, dans une société laïque, dans un système éducatif qui nie toute idée de Dieu, que ces mêmes personnes adorent des idoles. Ne pensez jamais que cette nation et ce monde ont abandonné les superstitions de l'idolâtrie.

Le culte d'un autre dieu, aussi proche qu'il soit du Dieu de la Bible, est expressément condamné et interdit par des châtiments précis et spécifiques.

Ce matin nous parlerons du nom de Dieu et ainsi **le troisième commandement** :

Exode 20 : 7 *Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne tiendra pas pour innocent celui qui prendra son nom en vain.*

Il se peut que vous pensiez que ce commandement s'agit des gros mots et comme vous vous absteniez de prononcer des tels mots, que vous soyez sain et sauve. Il se peut que vous pensiez que la seule fois que ce commandement vous touche soit lorsque vous vous tapez sur le pouce avec un marteau. Ou lorsqu'un mauvais conducteur vous coupe la route.

Oui, ces actions tombent sous l'interdiction de ce commandement, mais il est beaucoup plus profond. Il s'agit en fait d'usurper l'identité de Dieu ; de voler l'identité de Dieu.

Les noms sont important.

Shakespeare a écrit, « *Une rose, appelée par un autre nom sentirait tout aussi bon.* » Mais quelqu'un d'autre a écrit, « *Appeler la crotte une rose ne change pas l'odeur.* »

Les deux voulaient dire que malgré le nom, l'essentiel de quelque chose ne change pas. Mais nous constatons que les noms sont important.

C'est par votre nom que vous êtes connus. Si vous m'appellez Jacques, je ne réponds pas. Même si vous m'appellez 'Bob', je ne réponds pas. Personne ne m'appelle Bob, mais Rob ou Robert. Robert Anthony c'est moi, mon identité.

C'est quoi un nom ? C'est par cela qu'on est connu, qu'on est identifié. Dans les temps d'antan, les noms et des prénoms ont décrit les caractéristiques désirables.

Et les noms bibliques portaient aussi un message :

Adam - terre

Abraham : Ab raham – père d’une multitude

Samuel : Shemu-el - Dieu a écouté

Élie / Elijah : El i yah - Yahvé est mon Dieu

Élisée / Elisha – Dieu est salut

Adonija / Adonijah : Adon-i-Yah – Yahvé est mon Seigneur/Maitre

Josué / Yehoshua : Yahvé est salut – Yeshua - Jésus

Nous constatons que Moïse cherchait à connaître le nom de Dieu dans cet épisode du buisson ardent.

Exode 3

13 Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les Israélites et je leur dirai : le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. Mais, s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je ? 14 Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui suis. Et il ajouta : c'est ainsi que tu répondras aux Israélites : Celui qui s'appelle " Je suis " m'a envoyé vers vous.

15 Dieu dit encore à Moïse : Tu parleras ainsi aux Israélites : l'Éternel / Yahvé, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous. Voilà mon nom pour l'éternité, voilà comment je veux être invoqué de générations en générations

Les Israelites étaient esclaves en Égypte, pays où il y avait une multitude de 'dieux'. 400 ans sont passés depuis qu'ils ont entendu du dieu de leur pères. Alors les Israelites allaient demander, « Quel dieu t'a envoyé ? Comment s'appelle-t-il ? Comment l'invoquer ? »

Alors Dieu a prononcé à Moïse la façon qu'on doit conceptualiser Dieu. Je suis. **Et par ce titre il prononce quelques vérités :**

1. Dieu existe. Il est un être vivant, existant.
2. Il est le seul dieu existant, majuscule ou minuscule. « *Je suis, les autres non !* » Ce nom veut dire « Je suis celui qui existe. Il n'y a pas d'autre dieux. Ils n'existent pas ! »
3. Il n'y a pas d'autres dieux.
4. Ainsi tous les autres 'dieux', idoles, etc. sont faux, inexistants, imaginaires,
5. ou ils sont des créatures de Dieu : des imposteurs, des anges déchus – les démons.

Dieu s'identifie par lui-même. Il est impossible de le comparer à quelqu'un ou quelque chose d'autre. Il n'y a pas d'autre manière à le décrire. Il ne ressemble à rien que nous connaissions.

Comme Il a proclamé en Esaïe 55 :9 *Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, Autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, Et mes pensées au-dessus de vos pensées.*

Dieu est au-dessus de tout ce que nous puissions imaginer.

Quelques précisions :

Son prénom n'est pas 'Dieu'. Dieu est un nom général. D'habitude nous l'écrivons avec un *d* majuscule pour signifier que nous voulons dire 'Le Dieu de la Bible'. Mais on peut parler des dieux païens, etc. Le mot 'dieu' signifie un être suprême, surnaturel ou céleste.

Dans l'Ancien Testament le mot en hébreu est 'El' ou le pluriel 'Élohim'. C'est le mot parallèle avec notre mot « Dieu ». C'est un nom général et ce mot peut dire l'Éternel ou un autre dieu païen. Dans les Bibles françaises, on le traduit par Dieu.

Le mot 'dieu' vient du grec 'théos' le mot général qui veut dire 'dieu'. Ce mot s'est transformé en 'déus' en Latin, et finalement comme 'dieu' en Français.

Un autre mot général est '*Adonai*' qui veut dire '*mon Seigneur*'. Il porte le même sens qu'en français. *Monsieur* vient de 'mon sieur' diminutif de *Mon Seigneur*, soit le titre pour une autorité ou pour Dieu. Et dans la Bible française il est souvent traduit 'Seigneur'.

Le troisième nom est '*Yahvé*' qui veut dire '*Je suis*' ou '*Celui qui est*', '*L'existant*', '*Celui qui existe*'. Dans la Bible française ce mot est le plus souvent traduit par '*L'Éternel*'. On peut dire que ce nom est le 'prénom' de Dieu, le nom propre du Dieu de la Bible.

En Islam nous constatons le même phénomène. Leur slogan est '*Il n'y a pas de dieu sauf le Dieu*'. « La illah, ilah Allah » Littéralement « *Pas dieu, sauf le Dieu* ».

On peut poser la question « *Est-ce que Allah, le Dieu d'Islam, est le même que le Dieu de la Bible ?* » **Non ! mais aussi Oui .**

- L'être suprême, le dieu décrit par le Quran ne correspond pas au Dieu de la Bible. Le Quran dit que cet Allah était le dieu d'Abraham et les prophètes, mais le message qu'il a communiqué dans le Quran n'est pas le même que celui transmis par la Bible. Ce n'est pas le même message que les prophètes ont transmis. Donc le Dieu des prophètes n'a pas dit ce que le Quran dit qu'il a dit. Alors il soit que le Quran a mal transmis le message, ou qu'il parle d'un autre être suprême ... (qui n'existe pas). Voici une tentative de voler l'identité de l'Éternel Dieu.

- Mais en Arabe, *Allah*, est le nom général pour l'être suprême - Dieu. Et dans les Bibles chrétienne en Arabe, le nom en hébreu 'El' est traduit, et doit être traduit par 'Allah', Le Dieu.

Tous cela, simplement pour dire, le mot français, 'dieu', ne parle pas forcément du Dieu de la Bible, ne parle pas forcément de Yahvé, de L'Éternel. Surtout dans notre société multiculturelle, quelqu'un peut dire « *Je crois en dieu.* » et on ne sait pas de quel dieu il parle. C'est une phrase vide de sens.

Retournons à ce commandement : *Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne tiendra pas pour innocent celui qui prendra son nom en vain.*

Alors comment 'prendre' le nom de Dieu ?

En hébreu 'prendre' est un mot général qui a plusieurs sens : *prendre, porter, faire, etc.* Il a le sens comme, "Une femme 'prend' le nom de son mari. Elle porte son nom." Alors je crois qu'ici une meilleure traduction sera « *porter le nom de l'Éternel* ». Nous avons vu dans l'étude du Tabernacle, en Exode 28, que le Souverain Sacrificateur a porté les noms des tribus d'Israël sur ses vêtements sacrés devant Dieu. Même mot. Alors nous pouvons voir que ça veut dire « Ne porte pas le nom de l'Éternel d'une manière vain » Nous devons porter le nom de l'Éternel avec respect, avec l'intention de l'honorer. Nous nous identifions avec lui.

Comment le prendre 'en vain' ?

En vain – vide, sans valeur, faux

Après la captivité, les juifs se sont retournés à l'étude de la Bible, et en voyant ce commandement ils ont interprété le sens « *Tu ne dois pas mal prononcer le nom de L'Éternel* ». Ils ont donc cessé de prononcer le nom de Dieu. Ils l'ont remplacé par le nom 'Adonai' – maître / Seigneur.

Nous le voyons dans l'évangile de Matthieu, l'évangile écrit par un Juif et qui s'adresse aux Juifs. Il parle du '*royaume du ciel*', tandis que Marc et Luc, des non juifs, parlent du '*royaume de Dieu*'. *Pour ne pas offenser les juifs, Matthieu a écrit, royaume du ciel.*

Aujourd'hui les Juifs orthodoxes diront « Hachem » 'Le Nom' à fin d'éviter de prononcer le nom 'Yahvé'. Au lieu de dire « Il faut obéir Yahvé. Ils diront il faut obéir 'Le Nom'. »

Leur idée de ce commandement, et souvent le nôtre aussi, revient à la prononciation de son nom plutôt qu'à l'obéissance à la personne.

« Tu ne porteras le nom Yahvé ton dieu d’une manière fausse, parce que Yahvé ne tiendra pas pour innocent celui qui porte son nom en vain.

Voici l’idée d’usurpation d’identité. Si vous vous identifiez comme chrétien vous portez le nom de l’Éternel, le nom de Jésus Christ. Lorsque vous vous comportez d’une manière indigne de son nom, vous portez atteinte à son honneur. Vous portez préjudice à son nom. Et ça rendra le nom de l’Éternel vide, sans valeur. Vous représentez mal son identité, ce qu’il est.

Avec cette clarification, nous voyons les implications de ce commandement partout dans le Nouveau Testament :

Matthieu 6:9 Voici donc comment vous devez prier: Notre Père qui es aux cieux! **Que ton nom soit sanctifié;** ¹⁰
Cette prière commence par un rappel au troisième commandement.

Matthieu 7:22

Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur, Seigneur, **n’avons-nous pas prophétisé en ton nom?** n’avons-nous pas chassé des démons **par ton nom?** et n’avons-nous pas fait beaucoup de **miracles en ton nom?** ²³

Alors je leur dirai ouvertement: Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l’iniquité. ²⁴

Ces gens se sont servi du nom de Jésus, mais en vain, sans une vraie connaissance de Christ. Encore nous voyons une violation du troisième commandement.

Matthieu 24:5

Car plusieurs viendront **sous mon nom**, disant: C’est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens. Ils viennent portant le nom de Jésus Christ...faususement !

Matthieu 28:19 (LS1910)

Allez, faites de toutes les nations des disciples, **les baptisant au nom du Père**, du Fils et du Saint-Esprit,

Actes 9:15

*Mais le Seigneur lui dit: Va, car cet homme est un instrument que j’ai choisi, pour **porter mon nom** devant les nations, devant les rois, et devant les fils d’Israël; Paul portera le nom de Dieu au monde.*

Romains 2:24 Les péchés d'Israël ont provoqué les autres à maudire Dieu.

Car le nom de Dieu est à cause de vous blasphémé parmi les païens, comme cela est écrit.

Philippiens 2:9

*C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné **le nom qui est au-dessus de tout nom**,*

Colossiens 3:17

*Et quoi que vous fassiez, en parole ou en oeuvre, **faites tout au nom du Seigneur Jésus**, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père.*

2 Timothée 2:19

*Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent; et: **Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité.***

Apocalypse 2:13 à l'église à Pergame :

*Je sais où tu demeures, je sais que là est le trône de Satan. **Tu retiens mon nom**, et tu n'as pas renié ma foi,*

Voici une poignée de versets qui nous montrent l'importance de ce commandement et comment il est répété dans le Nouveau Testament.

Pratiquement :

Oui, pas de gros mots. Pas de 'Mon Dieu !'. Pas de 'OMG !' Pas de 'Nom de Dieu', etc.

- N'utilisez pas le nom de Dieu pour vos propres fins. Pour vous promouvoir.

Certains sportifs pointent vers le ciel ou se croisent après avoir marqué ou après une victoire, évidemment pour donner la gloire à Dieu, mais si leur comportement n'est pas conforme, c'est un acte vain.

- Si vous faites étalage de votre foi, de votre connaissance biblique, si vous portez une croix comme symbole de votre foi, assurez-vous que votre comportement est à la mesure de vos paroles.
- Souvenez-vous que vous portez le nom de l'Éternel, ne vous en servez pas pour un but indigne.

Lorsque nous étions en train d'aider une église gitane, Vicki et moi ont conseillé quelques couples qui avaient des difficultés dans leurs mariages. Un couple avançait bien, un autre cherchait à garder leur culture avec tous les conflits qu'elle apportait. Le premier couple, la femme est devenue enceinte et lorsque l'accouchement s'approchait, le mari du deuxième couple leur a dit, « Dieu m'a informé que votre bébé mourra. »

Comme vous pouvez imaginer cette nouvelle les a dévastés. Et c'était complètement fausse. J'ai confronté le pasteur et il a dit « *Mais si Dieu a transmis ce message, comment puis-je l'interdire ?* ».

Fin de l'histoire, le bébé est né, en parfaite santé, le couple a cherché une autre église. Et petit à petit, la vérité s'est sortie – l'homme a donné cette prophétie par jalousie de l'autre couple. Il a volé l'identité de Dieu pour blesser l'autre couple.

Voici un exemple, en flagrant délit, d'une violation du troisième commandement.

Faites attention, même éviter de dire : « Dieu m'a dit... » parce que c'est la même formule que les prophètes s'en servaient « Ainsi parle l'Éternel ». Dieu leur a donné un message et ils devraient le transmettre fidèlement. Mais souvent, même dans les cercles évangéliques, nous entendons « Dieu m'a dit ... telle ou telle chose ». Vraiment ?

Vous l'avez lu dans la Bible ? Dites alors, « Dieu a dit » ou « C'est écrit dans la Bible. »

Si c'est simplement une application d'un passage, ou une opinion sur un sujet, dites « Moi, je crois... ».

Parce que si ce n'est que votre opinion personnel...et vous dites qu'elle vient de Dieu. Vous avez usurpé l'identité de Dieu. Vous dites que vous parlez pour Dieu. Vous avez volé son identité pour vos propres intérêts et vous portez préjudice à son honneur.

J'espère que ces études sur les 10 commandements nous aident à réviser et peut être même à corriger notre compréhension de ces passages si bien connus.

Que Dieu bénisse l'enseignement de Sa Parole. Amen.